### Une image contenant texte Description générée automatiquement

**« PRIX ENIT Alumni 2025 »**

**REGLEMENT**

Article 1 : LES ORGANISATEURS ET LES OBJECTIFS DU PRIX

l’ANIENIT marque son engagement citoyen dans notre société en honorant des élèves ou des Alumni ayant eu une activité remarquable au cours des dernières années.

Pour ce faire L’ANIENIT organise le « PRIX ENIT ALUMNI », qui sera couronné par une cérémonie de remise des prix

Article 2 :

Les prix ENIT Alumni récompenseront

* Un/une équipe, élève ou diplômé(e) depuis moins de 3 ans, qui a démarré
* Un projet original, innovant, écoresponsable,
* Une création d’entreprise
* Une activité économique ou sociale, mettant en avant les valeurs de la communauté.
* Un Alumni, quel que soit son âge, qui crée ou a créé une entreprise depuis moins de 3 ans.

Article 3 : LES CANDIDATURES

Les candidat(e)s adhérent(e)s à l’ENIT Alumni déposeront leur dossier de candidature sur site de l’association avant la date limite fixée à l’article 4.

Article 4 : INSCRIPTIONS

* Début des inscriptions :**15 MAI 2025**, Clôture des inscriptions : **15 juin 2025**
* Le dossier de candidature est disponible en téléchargement sur le site de *anienit.org.*
* La candidature et l’acceptation de ce règlement devront être adressés par mail à *contact@anienit.org*.
* L’inscription est gratuite. Le dépôt vaut acceptation du présent règlement.

Article 5 : COMITÉ D’EXPERTS ET SÉLECTION DES NOMINÉS

Les dossiers seront instruits dans un premier temps par un comité d’experts Alumni. Ce comité sélectionnera les dossiers. Le comité d’experts pourra être amené à demander des explications complémentaires aux candidat(e)s. Les nominé(e)s seront avisé(e)s par l’organisateur au plus tard le 15 juin 2024.

Article 6 : JURY ET SÉLECTION DES LAURÉATS

Le jury est composé de membres de la communauté d'Alumni. Après présentation, le jury choisira parmi la liste de nominé(e)s le/la ou les lauréat(e)s. Les lauréat(e)s seront avisé(e)s une semaine après la réunion du jury.

Article 7 : REMISE DES PRIX

Les prix ENIT Alumni seront remis par l’ANIENIT au cours de la cérémonie de remise des diplômes d’Ingénieurs de l’Ecole Nationale d’Ingénieurs de TARBES, **le** . Les lauréats seront invités à s’exprimer lors de la remise des prix.

Article 8 : UTILISATION DES DROITS ET CONFIDENTIALITÉ

L’organisateur s’engage à respecter la stricte confidentialité des informations relatives à chaque dossier de candidature. Ces informations ne seront portées à la connaissance du comité d’experts et du jury qu’à la seule fin de sélection des candidat(e)s et de la communication autour du prix. L’organisateur est autorisé à utiliser le nom des lauréat(e)s et leur image à l’occasion de manifestations et de publications sur le site de l’association et les réseaux sociaux.

Article 9 : INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations à caractère personnel recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi RGPD. Tous les candidat(e)s disposent d’un droit d’accès, de rectification, d’opposition aux données les concernant et peuvent exercer ce droit par mail à : ***contact@anienit.org***

Article 10 : CONSULTATION DU RÈGLEMENT

Le présent règlement est disponible sur le site de l’association.

Article 11 : LITIGE

Le bureau de l’ANIENIT statuera souverainement sur toute difficulté pouvant naître de l’interprétation du présent règlement.

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, atteste sur l’honneur avoir pris connaissance du règlement ci-dessus

Date : Signature :